



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ÉLECTION DU PRÉFET DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Château-Richer, le 25 novembre 2021 — À la séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré qui s'est tenue le 24 novembre 2021 et tel que le prévoit la Loi, l'élection pour la préfecture a eu lieu.

M. Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien, a été élu par acclamation, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, par ses pairs.

M. Lefrançois a remercié ses collègues pour la confiance qu'ils lui accordent et s'est engagé à poursuivre le travail déjà amorcé par le Conseil de la MRC.

– 30 –

À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des 9 municipalités locales et villes suivantes et des territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85% de la superficie totale du territoire de la MRC : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente.

Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels.

Source :

Mme Béatrice Pauly
Responsable du greffe et des communications
418 824-3444 poste 227 / beatricepauly@mrccotedebeaupre.qc.ca